

Place à la grande réorganisation des services

Regroupements de services, création de nouveaux pôles d'activité : la Ville vient de présenter son plan de réorganisation.

La nouvelle organisation de Charleroi est finalisée sur papier, elle doit maintenant se concrétiser sur le terrain. Le directeur général Lahssen Mazouz vient d'en présenter la trame au dernier conseil communal en date. Dans un souci d'économie d'échelle et d'efficacité opérationnelle, il a été décidé de constituer des pôles d'activité : des regroupements de service vont s'opérer dans chacun des districts, au nombre de cinq. Commençons par le centre : l'hôtel de ville y est appelé à accueillir l'ensemble des cabinets politiques des membres du collège, certains échevins étant aujourd'hui

éloignés (Laurence Leclercq à Gilly, Mahmut Dogru à Marcinelle, Thomas Parmentier à Marchienne, Karim Chaïbaï et Babette Jandrain à l'Helios). Hormis le guichet citoyen (État civil et Population) qui sera maintenu en place, l'hôtel de ville n'accueillera plus d'agents. Les services seront centralisés sur deux pôles, la nouvelle cité administrative en cours d'aménagement dans le bâtiment Magister au Left Side Business Park, et l'ancien commissariat de police du boulevard Mayence actuellement occupé par l'Agence pour une vie de qualité. Dès que cette dernière aura rejoint son futur siège, les locaux actuels seront récupérés par la Ville. Dans le district Nord, l'administration s'appuiera sur deux infrastructures : la maison citoyenne de Gosse- lies et les serres de Ransart



Le directeur général dévoile son plan de réorganisation.

où la volonté est de regrouper les services ouvriers, actuellement dispersés sur le territoire. À l'est de la ville, trois implantations seront utilisées : il est prévu de rénover en profondeur l'ancien hôtel de ville de Gilly où un bureau de police occupera les espa-

ces du rez-de-chaussée avec l'État civil et la Population. L'accès à l'étage sera ouvert au secteur associatif. À Gilly encore, le Centre opérationnel des bâtiments investira l'entièreté du complexe qu'il partage aujourd'hui avec le bureau d'études de la Ville. À Montignies-sur-Sambre,

le service Logistique et Transport va s'étendre grâce à l'acquisition d'un bâtiment voisin. L'ensemble des équipes de voirie seront localisées sur ce pôle. Au sud, l'activité se concentrera à Marcinelle, notamment à la maison citoyenne qui doit bénéficier d'un lifting.

Dans le district Ouest, la Ville vient d'installer ses archives au technopôle Villette dans une installation flambant neuve. La maison communale annexe sera l'autre siège de l'administration. Le directeur général l'a confirmé : plusieurs propriétés communales vont être abandonnées, elles seront mises en vente. C'est le cas du centre des Finances et de l'Informatique, le Défi, sur le zoning de Jumet ainsi que les bureaux de l'immeuble Charleurope à côté du stade du Mambour. **D.A.**